

cantal uvergne

Durée : 6h50

Longueur : 24,3 km

Balisage : 

▼ 514 m ▲ 642 m

Dénivelé : + 510 m

Difficile

Étape 7-1 AURILLAC GARE SNCF - LACAPELLE-VIESCAMP

L'itinéraire quitte petit à petit l'ambiance urbaine d'Aurillac pour gagner par des chemins de terre et de petites routes les abords du lac aménagé du lac de Saint-Etienne Cantalès. Après le moulin de Jallès, un petit chemin herbeux remonte au hameau de la Frescaldie d'où l'on peut apprécier le panorama sur le château de Lacapelle-Viescamp inscrit aux Monuments Historiques (demeure privée, défense d'entrée).

D- Dos à la gare d'Aurillac, prendre à gauche et traverser le grand parking de la gare routière. Emprunter la passerelle qui enjambe les voies ferrées. De l'autre côté, poursuivre en face et descendre le chemin de Berthou. La Via Arverna emprunte à droite l'avenue des Prades. La suivre sur environ 250 mètres. A la patte d'oie, prendre à gauche et l'avenue du Commandant Monraisse. Traverser l'avenue du Plomb du Cantal (prudence) et poursuivre en face l'avenue de Tronquères. La suivre sur plus de 1 km.

1- Au rond-point après l'école départementale d'équitation, prendre à droite sur l'avenue de Julien (prudence). Poursuivre jusqu'au carrefour de l'Europe. Traverser les passages piétons (prudence) et poursuivre à gauche sur l'avenue du Général de Gaulle. Dépasser la station service.

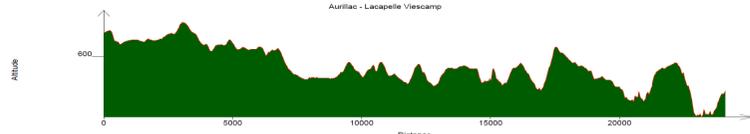
2- Après environ 150 mètres, prendre à droite en direction de Boudieu, traverser le pont qui enjambe la voie ferrée puis suivre le chemin qui longe à main gauche la ligne ferroviaire. Retrouver une petite route. La suivre en direction d'Esban. Aux premières maisons d'Esban, prendre à droite un chemin qui longe un bois puis rentrer dans celui-ci. On ressort entre les prairies. Poursuivre le chemin qui longe le ruisseau de Quitvier et atteindre Ytrac. Prendre à droite la rue Alfred Masset. Au croisement suivant tourner à droite et prendre la rue Victor Hugo. Tourner une nouvelle fois à droite pour emprunter l'impasse Pierre Benoît. Entrer à droite dans le Parc des Sports. Le contourner à main gauche en suivant la lisière des arbres. Passer entre l'école et le dojo puis redescendre sur le grand parking. À son entrée, au niveau du tri sélectif, prendre à gauche et remonter la rue de l'Égalité.

3- Au stop prendre à gauche puis la rue de la Cère à droite qui passe entre les maisons. La descendre jusqu'à la gendarmerie. Prendre le petit chemin en face et retrouver la route en surplomb. Prendre à droite la rue du Goul et atteindre le hameau de Caumont.

4- Au niveau des hangars agricoles prendre le chemin qui monte sur la gauche. Poursuivre sur ce large chemin et franchir le pont de Bessanès. Après la maison, prendre en face le chemin qui monte avant un petit pont. Le chemin qui passe entre les prairies, amène successivement à Laslaudie, Careizac, puis à la croix de Hauteserre. Prendre la direction de Hauteserre et passer entre les hangars agricoles. Après quelques mètres la Via Arverna vire à gauche sur un bon chemin. Celui-ci amène au Bac puis à Laborie. Traverser le hameau et aboutir au carrefour de la RD361 et de la RD64. Suivre la RD64 à gauche en direction de Jallès.

5- Traverser le pont de Jallès qui enjambe la rivière l'Authre et remonter la route départementale jusqu'à l'épingle. Prendre la voie sans issue en direction du moulin de Jallès. Après le petit pont qui traverse à nouveau la rivière l'Authre, prendre un chemin sur la gauche qui remonte à La Frescaldie. Sortir du hameau de La Frescaldie et emprunter la petite route jusqu'au croisement. Prendre à gauche en direction de la Vielle.

6- (**Hors balisage Via Arverna**) A l'intersection de la route et du chemin, laisser le tracé de la Via Arverna en face et rester sur la petite route qui vire à gauche. Traverser le hameau de La Vielle. Passer le pont qui enjambe la voie ferrée et descendre jusqu'à la RD18. Prendre à gauche et suivre la route qui domine le lac de Saint-Etienne Cantalès. Traverser le pont de La Marie et poursuivre sur la RD18 pendant environ 400 mètres. Au niveau d'un grand parking, laisser l'entrée d'un chemin à gauche et prendre la petite route qui monte à gauche. Poursuivre sur cette petite route et au croisement, prendre à droite la RD18 qui amène au village de Lacapelle-Viescamp. En face de la mairie, continuer quelques mètres et retrouver l'église.



Château de Lacapelle-Viescamp (XV^e - XVIII^e) - inscrit aux Monuments Historiques Propriété privée, défense d'entrée

Sur ce tracé chiens interdits, mêmes tenus en laisse, traversée de propriétés privées, présence possible de troupeaux

Plus d'infos touristiques :

<https://www.iaurillac.com/fr/> - <https://chataignerai-cantal.com/>

Carte interactive : [cliquer ici](#)

Pour une balade sans soucis :

Se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire, emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topoguide, carte IGN à jour, éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi, ne pas quitter les sentiers balisés, ne pas randonner avec son chien dans les zones d'estives, ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache, contourner les troupeaux, refermer les clôtures à la traversée des pâturages, ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable, ne pas fumer ou faire de feu, ne pas camper (bivouac toléré), ne cueillir aucune plante, en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête, chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre, en cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route la plus proche et téléphoner au 15 au 17 ou 18 en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident. Numéro d'urgence européen 112.

Les informations présentées dans ce document sont fournies à titre indicatif. Fiche mise à jour pour 2022.

Pour signaler un problème sur l'itinéraire : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

